DECISION

Demande n°: 01

Réclamation

Epreuve: Porquerolle's Race 2023 **Course n°: 1**
Date de l'instruction: 18/05/2023 18:30

PARTIES ET TEMOINS

Demande n°: 01: Comité technique

IRC1 - USA4203 - RAVING SWAN - Jerome STUBLER

Témoins: Pas de temoin

RECEVABILITE

Objections au jury: Non

Dans le temps limite: Dans le temps limite

Incident identifié: Oui

Appel correct: Pas besoin d'appel

Pavillon rouge arboré: Non requis

Décision: Réclamation recevable

POINTS DE PROCÉDURE

1. USA 4203 - RAVING SWAN représenté par Jerome Stubler.
2. Comité Technique représenté par Ludovic Abollivier.

FAITS ÉTABLIS

1. A la fin de la course 1, le Comité Technique a contrôlé le bateau USA 4203.
2. Lors de ce contrôle, le Comité Technique a constaté que les mesures indiquée sur le tampon de mesure (daté de 2017) du spi ne correspondaient pas à celles figurant sur le certificat daté du 9 mai 2023.
3. Après retour à terre, le Comité Technique a mesuré 2 spis que USA 4203 avait à bord.
4. Les 2 spis mesurent 184 m2 et 182 m2.
5. La SPA figurant sur le certificat est de 174,92 m2.
6. Le propriétaire de USA 4203 a acheté ces 2 spis d'occasion.
7. Ces 2 spis n'ont pas été mesurés après leur achat.
8. Pensant que les spis étaient one-design, le propriétaire a utilisé les mesures de ses spis précédents pour établir son nouveau certificat.
9. Selon le Comité Technique, l'avantage obtenu par cette surface plus importante était d'environ 10s sur la course 1 (durée approximative 1h30).
10. USA 4203 est classé 1er dans la course avec un temps compensé de 01:43:13:42.
11. Le deuxième bateau a un temps compensé de 01:43:41:05.

Schéma: Croquis non validé

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES
Rules: Règles IRC 8.10.1, 8.10.3; RCV 78.1; IC 14.1

1. En utilisant un spi d'une surface supérieure à SPA, USA 4203 a enfreint la règle IRC 8.10.1.
2. Selon IRC 8.10.3, USA 4203 n'est pas en conformité avec son certificat. USA 4203 enfreint donc la RCV 78.1.
3. Suite à l'utilisation du Guide des Pénalités discrétionnaires, une pénalité de départ de 20% a été décidée.
4. Il n'y a aucune circonstance justifiant la diminution ou l'augmentation de la pénalité.

DÉCISION **Date et heure:** 18/05/2023 19:19 CEST'

USA 4203 est DPI 20% dans la course 1.
USA 4203 doit se mettre en conformité avant le départ de la prochaine course.

JURY

Committee Type Protest Committee
Présidée par: Yoann Peronneau (FRA)
Membres du jury: Tom Grainger (FRA), Axelle van Overstraeten (FRA)

Imprimé: 2023-05-19 09:40